Parts successorales légales et réserves légales

Personnes mariées ou vivant en partenariat enregistré

Parts successorales légales

Parts réservataires et quotité disponible

La personne décédée laisse un conjoint et des enfants¹:



1/2 au conjoint, 1/2 aux enfants¹



1/4 au conjoint, 1/4 aux enfants¹ 1/2 quotité disponible

Personnes seules

Parts successorales légales

Parts réservataires et quotité disponible

La personne décédée ne laisse que des enfants¹:



1/1 aux enfants¹



1/2 aux enfants¹
1/2 quotité disponible

La personne décédée laisse un conjoint et des parents²:



3/4 au conjoint 1/4 aux parents²



3/8 au conjoint 5/8 quotité disponible

La personne décédée ne laisse que des parents²:



1/1 aux parents²



1/1 quotité disponible

La personne décédée laisse un conjoint, un parent et des frères et sœurs:



3/4 au conjoint 1/8 au parent 1/8 aux frères et sœurs²



3/8 au conjoint 5/8 quotité disponible

La personne décédée laisse un parent et des frères et sœurs²:



1/2 au parent 1/2 aux frères et sœurs²



1/1 quotité disponible

La personne décédée ne laisse pas d'héritiers:



1/1 à l'Etat



1/1 quotité disponible

La personne décédée ne laisse pas d'héritiers:



1/1 à l'Etat



1/1 quotité disponible

¹ Aux enfants à parts égales ; à la place des enfants prédécédés, aux petits-enfants, le cas échéant aux arrière-petits-enfants

² A parts égales